



## FORMULAIRE DE PARTICIPATION pour les OPEN SPACE 800

La condition préalable à la participation au projet OPEN SPACES 800 est l'intégration des thèmes SPACE BOCHOLT ("800 ans de la ville de Bocholt") et SPACE HEIMAT.

Le cube demots OPEN SPACES 800 sert de guide d'inspiration et de guide de voyage artistique : il montre les thèmes que vous pouvez aborder en tant qu'artiste afin de les élaborer dans vos idées de projets et concepts de travail ... comme peinture, dessin, graphisme, photographie, collage, objet, maquette de bâtiment, installation ou art digital.

### APPLICATION :

Toutes les **applications** doivent être **relatives aux thèmes**.

**Les candidatures et les descriptions de projets** ne peuvent être soumises que sous forme **digitale** et uniquement **en allemand ou en anglais**. Les **candidatures** présentées sur papier et par courrier ne seront pas prises en considération.

**Les dossiers de candidature doivent contenir les informations suivantes:**

- > Curriculum vitae (1 page maximum)
- > Coordonnées actuelles, y compris le site web éventuellement existant
- > Description du projet / idée de concept (maximum 2 pages)
- > Esquisse du projet / éventuellement images

**CV, contacts et description du projet sous forme de document WORD s'il vous plaît.**

**Schéma en format PDF.**

**Photos au format JPG.**

Veillez envoyer les fichiers et les photos **de plus de 10 Mo exclusivement via [www.WeTransfer.com](http://www.WeTransfer.com)**.

Veillez envoyer le dossier de candidature avec vos pièces jointes par courrier électronique à

l'adresse suivante: [openspaces800@grenz-blick.eu](mailto:openspaces800@grenz-blick.eu)

**La date limite est le vendredi 29 janvier 2021, à 17h00**



## INFORMATIONS IMPORTANTES:

### Lieux d'atelier/exposition :

in-SPACE KUNSTHAUS & out-SPACE KUBAAI

### Hébergement:

Les artistes qui ne résident pas à Bocholt seront hébergés dans des familles d'accueil. L'hébergement et les repas dans les familles d'accueil sont gratuits. Des hôtels sont disponibles à Bocholt - les frais d'hébergement sont à la charge des artistes eux-mêmes. Le déjeuner est fourni gratuitement.

### Honoraires d'artiste:

Les participants reçoivent un cachet d'artiste. Un montant maximum de 1.950 € brut est disponible pour toute la période du projet en septembre 2021. Le cachet est calculé sur la base des heures effectivement travaillées. La durée horaire maximum est de 56 heures à 35,- € brut. En outre, dans certains cas, des indemnités pour les frais de voyage et d'éventuelles cotisations à la *Künstlersozialkasse* (*caisse sociale des artistes*) peuvent être accordées. Il n'y a aucun droit légal à ces subventions.

### Participation du public:

**OPEN SPACES 800** est non seulement une expérience artistique partagée par tous les artistes participants, mais aussi un **ARTSPROJET DE PARTICIPATION CITOYEN**. Avec leur participation à OS800, tous les artistes sélectionnés acceptent de participer au **Forum d'idées** en ligne et que les visiteurs aient accès aux lieux des **ateliers** pendant les heures d'ouverture de l'exposition et puissent prendre des photos pendant les journées d'atelier - le tout sous réserve des règles sanitaires de Corona alors en vigueur.

### Forum d'idées:

La participation en ligne au "Forum d'idées" en mai 2021 (date encore à préciser) est obligatoire. Les artistes doivent s'assurer qu'ils peuvent participer à une vidéoconférence/streaming digital.

### Dates des ateliers :

Arrivée et accueil des artistes participants: Vendredi 17 septembre 2021.

Départ: Lundi 27 septembre 2021.

### Mesures de corona :

Les mesures de lutte contre la corona s'appliqueront en fonction de la situation de la pandémie de corona. Il sera veillé à ce que ces mesures soient mises en œuvre et annoncées ou affichées dans plusieurs langues en temps utile. En même temps, tous les artistes participants s'engagent à respecter les règles sanitaires alors en vigueur.



**ORGANISATEUR :**

L'organisateur de **OPEN SPACES 800** est la ville de Bocholt (Département de la culture et de l'éducation) en coopération avec LWL-TextilWerk, Euregio-KunstkreisimKunsthhaus Bocholt, Europe Direct Informationszentrum Bocholt, Stadtsparkasse Bocholt et Grenzhoppers. **OPEN SPACES 800** est financé par le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie dans le cadre du programme "Heimat-Werkstatt".

Par la présente, je demande à participer au projet artistique **OPEN SPACES 800** et j'accepte que les données collectées dans le cadre de ma candidature à la participation au projet artistique **OPEN SPACES 800** (formulaire/description du projet/PDF) soient enregistrées et stockées numériquement pendant la durée du projet. \*

**Nom:** .....

**Adresse:** .....  
.....  
.....

**E-mail:** .....

**Téléphone:** .....

**Website:** .....

**J'inscris mon travail artistique à la section: (cocher la/les cases correspondantes)**

- Sculpture / sculpture d'objet / installation
- Peinture
- Graphique / dessin
- Photographie / film / art vidéo
- Art conceptuel
- Art digital
- Autre (veuillez préciser)



Je déclare par la **présente être d'accord** avec les conditions de participation\*:

Lieu \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Nom & Signature \_\_\_\_\_

**Veillez soumettre la description du projet sous forme de document WORD:**

Police de caractères : 12 points, Times New Roman  
Espacement des lignes : Simple (1.0)  
Veillez ne pas changer les marges des pages  
2 pages maximum (!)

Veillez marquer chaque page de votre document WORD et PDF avec votre nom.

Marquez les photos dans les légende des photos avec votre nom.

\*

**Note sur la confidentialité des données :**

Toutes les données personnelles et les informations individuelles seront traitées de manière confidentielle et ne seront pas transmises à des tiers. Toutes les informations sont soumises aux dispositions des lois sur la protection des données. Après l'achèvement du projet OPEN SPACES 800, les données des candidatures seront supprimées.

**Informations sur l'accompagnement photographique du projet artistique OPEN SPACES 800 :**

Pendant les journées du projet, des photos et éventuellement des séquences filmées seront prises des artistes participants et de leurs œuvres, qui seront utilisées entre autres pour le travail de presse, l'information sur le site web et la documentation sous forme de brochure. Chaque artiste participant est tenu de signer la déclaration de consentement prévue à cet effet, dans laquelle les artistes donnent leur accord pour que des photographies ou des enregistrements de films soient réalisés sur eux et leurs œuvres d'art. Les photos ou les enregistrements de films peuvent donc être publiés et utilisés de toute autre manière sans aucune restriction en termes de temps, d'espace, de contenu ou de sujet, tant qu'ils ont un lien avec OPEN SPACES au sens large.

**Éligibilité :**

Toutes les décisions concernant l'éligibilité à participer au projet sont définitives et sans appel. Le lieu d'exécution et le tribunal compétent est Bocholt.

**Des œuvres d'art justes :**

Les œuvres d'art présentées restent la propriété de leurs auteurs.

**L'assurance :**

Les artistes sont responsables de leurs propres œuvres.